

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00406  
Numéro SIREN : 488 173 428  
Nom ou dénomination : PROJETLYS

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/040590

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2019/040590**  
n°de gestion : **2006B00406**  
n°SIREN : **488 173 428 RCS Lyon**

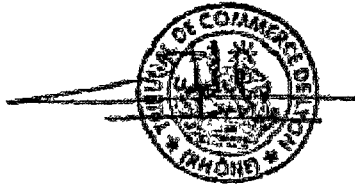
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 06/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

PROJETLYS - Société par actions simplifiée  
39 rue Des Docks 69009 Lyon -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



5332392

40590

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement	1 890.00	1 890.00					
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	300 981.88	101 417.18	199 564.70	190 732.16	8 832.54	4.63	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	123 239.97		123 239.97	116 193.00	7 046.97	6.06	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	500 750.94	393 859.03	106 891.91	106 759.03	132.88	0.12	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	54 710.36		54 710.36	49 597.50	5 112.86	10.31		
<b>Total II</b>	<b>981 573.15</b>	<b>497 166.21</b>	<b>484 406.94</b>	<b>463 281.69</b>	<b>21 125.25</b>	<b>4.56</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	5 101 132.14	1 400.00	5 099 732.14	2 959 825.15	2 139 906.99	72.30	
	Autres créances	456 919.65		456 919.65	454 028.61	2 891.04	0.64	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	200.00		200.00	200.00				
Disponibilités	47 686.62		47 686.62	20 381.39	27 305.23	133.97		
Charges constatées d'avance (3)	66 518.71		66 518.71	86 199.64	19 680.93	22.83		
<b>Total III</b>	<b>5 672 457.12</b>	<b>1 400.00</b>	<b>5 671 057.12</b>	<b>3 520 634.79</b>	<b>2 150 422.33</b>	<b>61.08</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>6 654 030.27</b>	<b>498 566.21</b>	<b>6 155 464.06</b>	<b>3 983 916.48</b>	<b>2 171 547.58</b>	<b>54.51</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.36

2 466.00

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>			
		<b>31/12/2018</b>	<b>12</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000.00	100 000.00				
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	219 391.36	408 905.65	189 514.29	46.35		
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	794 310.09	189 514.29	604 795.80	319.13		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	464 918.73	329 391.36	794 310.09	241.14		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges	10 000.00		10 000.00			
	<b>Total III</b>	10 000.00		10 000.00			
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	506 426.14	600 995.05	94 568.91	15.74		
	Concours bancaires courants	222 332.73	43 428.76	178 903.97	411.95		
	Emprunts et dettes financières diverses	2 943.75	2 943.75				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 020 035.83	696 906.58	323 129.25	46.37		
	Dettes fiscales et sociales	2 342 426.15	1 069 424.33	1 273 001.82	119.04		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	74 486.19	27 440.65	47 045.54	171.44			
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	2 441 732.00	1 213 386.00	1 228 346.00	101.23		
	<b>Total IV</b>	6 610 382.79	3 654 525.12	2 955 857.67	80.88		
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		6 155 464.06	3 983 916.48	2 171 547.58	54.51		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 221 957.87 3 148 750.14

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	421 427.43	2 797.00	424 224.43	311 731.95	112 492.48	36.09
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 885 939.72	395 888.00	6 281 827.72	4 828 829.42	1 452 998.30	30.09
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>6 307 367.15</b>	<b>398 685.00</b>	<b>6 706 052.15</b>	<b>5 140 561.37</b>	<b>1 565 490.78</b>	<b>30.45</b>
Production stockée						
Production immobilisée			75 399.37	328 713.45	253 314.08	77.06
Subventions d'exploitation			2 990.28	7 350.01	4 359.73	59.32
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			101 109.37	227 570.27	126 460.90	55.57
Autres produits			2 196.99	1 835.35	361.64	19.70
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>6 887 748.16</b>	<b>5 706 030.45</b>	<b>1 181 717.71</b>	<b>20.71</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			348 152.40	256 324.05	91 828.35	35.83
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7.63		7.63	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 480 490.86	1 934 885.27	545 605.59	28.20
Impôts, taxes et versements assimilés			188 007.13	181 657.29	6 349.84	3.50
Salaires et traitements			3 240 278.72	2 522 341.90	717 936.82	28.46
Charges sociales			1 270 438.97	960 601.87	309 837.10	32.25
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			118 250.69	82 099.49	36 151.20	44.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			10 000.00		10 000.00	
Autres charges			8 298.89	9 984.05	1 685.16	16.88
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>7 663 925.29</b>	<b>5 947 893.92</b>	<b>1 716 031.37</b>	<b>28.85</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>776 177.13</b>	<b>241 863.47</b>	<b>534 313.66</b>	<b>220.92</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change				144.27	144.27	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>				144.27	144.27	100.00
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 321.26		10 945.02		1 623.76	14.84
Différences négatives de change				328.78	328.78	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	9 321.26		11 273.80		1 952.54	17.32
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	9 321.26		11 129.53		1 808.27	16.25
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	785 498.39		252 993.00		532 505.39	210.48
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 028.35		10 253.00		6 775.35	66.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital	531.24		311 652.35		311 121.11	99.83
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	17 559.59		321 905.35		304 345.76	94.55
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 846.34		604.64		25 241.70	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	524.95		311 651.00		311 126.05	99.83
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	26 371.29		312 255.64		285 884.35	91.55
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	8 811.70		9 649.71		18 461.41	191.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			53 829.00		53 829.00	100.00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	6 905 307.75		6 028 080.07		877 227.68	14.55
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	7 699 617.84		6 217 594.36		1 482 023.48	23.84
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	794 310.09		189 514.29		604 795.80	319.13

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
 Redevance de crédit bail immobilier  
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

13 549.44      15 411.41

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 155 464.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 706 052.15 Euros et dégageant un déficit de 794 310.09- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis 2018, la société a recours à de l'affacturage et à du Dailly.  
Le montant des en-cours clients au 31/12/2018 s'élève à 615 522 € TTC.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation : Pour l'établissement des comptes annuels clos le 31 décembre 2018, le principe de continuité d'exploitation a été appliqué et ce malgré la situation nette négative.

Des Aout 2018, nous avons procédé à l'élaboration d'un plan de redressement visant à changer le pilote des opérations et à le confier à Alexandre Lamotte, d'arrêter les

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

activités non encore rentables, à engager un dispositif d'aide à la CPME, à engager une CCSF (accordée en Mars 2019) et à réduire significativement la rémunération annuelle des 2 dirigeants.

Par ailleurs, la Holding Projetlys Groupe a fait le choix de se concentrer totalement sur les activités de Projetlys en procédant à la mise en vente des logiciels de Projetlys Edition. Projetlys Groupe a auparavant pris soin de stopper toutes les activités de Projetlys Edition.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

L'actif immobilisé ne comporte aucune immobilisation décomposable significative. Il a été fait application des dispositions relatives aux PME assimilant la durée d'usage à la durée d'utilisation pour l'amortissement des immobilisations non décomposables.

### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 103898 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été utilisé pour consolider les fonds propres

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	1 890		
<b>TOTAL</b>	<b>1 890</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	348 223		75 998
<b>TOTAL</b>	<b>348 223</b>		<b>75 998</b>
Installations générales agencements aménagements divers	51 084		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	393 354		58 790
<b>TOTAL</b>	<b>444 438</b>		<b>58 790</b>
Prêts, autres immobilisations financières	49 598		9 800
<b>TOTAL</b>	<b>49 598</b>		<b>9 800</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>844 149</b>		<b>144 588</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			1 890	1 890
<b>TOTAL</b>			<b>1 890</b>	<b>1 890</b>
Autres immobilisations incorporelles		0	424 222	424 222
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>424 222</b>	<b>424 222</b>
Installations générales agencements aménagements divers			51 084	51 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 477	449 667	449 667
<b>TOTAL</b>		<b>2 477</b>	<b>500 751</b>	<b>500 751</b>
Prêts, autres immobilisations financières		4 688	54 710	54 710
<b>TOTAL</b>		<b>4 688</b>	<b>54 710</b>	<b>54 710</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 164</b>	<b>981 573</b>	<b>981 573</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	1 890			1 890
<b>TOTAL</b>	<b>1 890</b>			<b>1 890</b>
Autres immobilisations incorporelles	41 298	60 119		101 417
<b>TOTAL</b>	<b>41 298</b>	<b>60 119</b>		<b>101 417</b>
Installations générales agencements aménagements divers	29 325	5 370		34 694
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	308 354	52 762	1 952	359 165
<b>TOTAL</b>	<b>337 679</b>	<b>58 132</b>	<b>1 952</b>	<b>393 859</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>380 867</b>	<b>118 251</b>	<b>1 952</b>	<b>497 166</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	60 119				
<b>TOTAL</b>	<b>60 119</b>				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 370				
Matériel de bureau informatique mobilier	52 762				
<b>TOTAL</b>	<b>58 132</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>118 251</b>				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		10 000			10 000
<b>TOTAL</b>		10 000			10 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 400				1 400
<b>TOTAL</b>	1 400				1 400
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 400	10 000			11 400
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		10 000			

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	54 710	0	54 710
Clients douteux ou litigieux	2 466	0	2 466
Autres créances clients	5 098 666	5 098 666	
Personnel et comptes rattachés	507	507	
Impôts sur les bénéfices	92 575	92 575	
Taxe sur la valeur ajoutée	86 770	86 770	
Groupe et associés	104 811	104 811	
Débiteurs divers	172 257	172 257	
Charges constatées d'avance	66 519	66 519	
<b>TOTAL</b>	5 679 281	5 622 105	57 176

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	222 984	222 984		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	505 775	117 350	375 925	12 500
Fournisseurs et comptes rattachés	1 020 036	1 020 036		
Personnel et comptes rattachés	230 931	230 931		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	745 719	745 719		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 320 285	1 320 285		
Autres impôts taxes et assimilés	45 491	45 491		
Groupe et associés	2 944	2 944		
Autres dettes	74 486	74 486		
Produits constatés d'avance	2 441 732	2 441 732		
<b>TOTAL</b>	6 610 383	6 221 958	375 925	12 500
Emprunts remboursés en cours d'exercice	94 524			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 944			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	10 000			10 000

### Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 890	100.00
Total général	1 890	

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	21 804	100.00
Logiciels	86 799	33.33
Logiciels	172 579	20.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	de 8 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 920 483
Autres créances	15 979
Total	2 936 462

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	651
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 099
Dettes fiscales et sociales	378 931
Autres dettes	65 128
Total	578 810

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	66 519
Total	66 519
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 441 732
Total	2 441 732

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	48
Agents de maîtrise et techniciens	14
Total	62

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	438 275
Total	438 275

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		615 522
Mobilisation de créances commerciales	615 522	
Total (1)		615 522

##### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			39 980		39 980
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			14 437		14 437
- dotations de l'exercice			3 528		3 528
Total			17 965		17 965
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			14 679		14 679
- exercice			13 549		13 549
Total			28 228		28 228
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			12 420		12 420
Total			12 420		12 420
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			400		400
Total			400		400

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.  
L'engagement a été évalué au 31/12/2018 à 75 119 euros.

# PROJETLYS

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €  
Siège social : 39 Rue des Docks - 69009 LYON  
488 173 428 RCS LYON

## TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31.12.2018

PRISE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE  
LE 24 JUILLET 2019

### DEUXIÈME DÉCISION :

L'associée unique constate que le résultat de l'exercice clos le 31.12.2017 d'un montant de <189 514> € n'a été affecté que pour partie et qu'un solde de <12 223> € demeure en instance d'affectation.

L'associée unique décide par conséquent d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31.12.2017 en instance d'affectation, soit une somme de <12 223> €, au compte "Report à Nouveau" qui passe ainsi de 231 614 € à 219 391 €.

### TROISIÈME DÉCISION :

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de 794 310 €, de la manière suivante :

Perte de l'exercice : ..... <794 310> €

En totalité au compte "Report à Nouveau" qui passera ainsi de 219 391 € à <574 919> €

L'associée unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE	MONTANT ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT DE 40 %	MONTANT NON ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT DE 40 %
31.12.2017	0 €	-	-
EXERCICE	DIVIDENDE	MONTANT ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT DE 40 %	MONTANT NON ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT DE 40 %
31.12.2016	0 €	-	-

EXERCICE	DIVIDENDE	MONTANT ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT DE 40 %	MONTANT NON ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT DE 40 %
31.12.2015	80 000 €	-	80 000 €

"Certifié conforme"

**Le président**

Société PROJETLYS GROUPE SARL

Représentée par M. Alexandre LAMOTTE



AL

# **PROJETLYS**

**Société par actions simplifiée au capital de 100 000,00 €  
Siège Social : 39, rue des Docks – 69009 LYON**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

# PROJETLYS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé,

### **Opinion avec réserves**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROJETLYS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion avec réserves**

#### *Motivation des réserves*

A la clôture de l'exercice, la société détient une créance auprès de la société PROJETLYS EDITION d'un montant de 636 845 € TTC dont le montant HT est de 530 704 €. Plus de la moitié de cette créance a une antériorité supérieure à 12 mois et aucun règlement n'a eu lieu durant l'exercice. La créance n'a fait l'objet d'aucune dépréciation. Cette insuffisance de dépréciation entraîne à la clôture de l'exercice 2018 une surestimation des capitaux propres de 530 704 € et la perte de l'exercice après impôt sur les sociétés serait augmentée d'un montant équivalent.

De plus, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société font apparaître à l'actif une immobilisation incorporelle « logiciel IOT » développée en interne dont la valeur nette comptable est de 124 819 €. L'activité liée à ce logiciel a été arrêtée en septembre 2018 pour faute de rentabilité. Si la dépréciation que nous avons estimé nécessaire avait été enregistrée, les immobilisations incorporelles figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2018 seraient inférieures de 124 819 € et la perte de l'exercice après impôt sur les sociétés serait augmentée d'un montant équivalent.

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » et dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » et dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes :

Cap Office



Le 04 juillet 2019

Christophe Reymond